



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°944) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A  
L'ASSOCIATION «SYMPHONIA PRODUCTION –  
DIRECTION CORENTIN STEMLER», A TITRE  
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-217  
EN DATE DU 03 JUILLET 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association «Symphonia Production» représentée par son président, Monsieur Corentin Stemler, domiciliée au 4 le petit Tillay, 85110 Monsireigne, d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel dans la salle Berlioz, le samedi 2 mars de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 le dimanche 3 mars 2024 de 12h00 (arrivée à 10h00) à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association «Symphonia Production» représentée par son président, Monsieur Corentin Stemler, domiciliée au 4, le petit Tillay, 85110 Monsireigne, une convention de location de salle pour un montant de 447 € T.T.C (quatre-cent-quarante-sept euros) auxquelles il faut ajouter 44,06 € T.T.C ( quarante-quatre euros et six centimes) au titre de frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue, afin d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel dans la salle Berlioz, , le samedi 2 mars de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00, le dimanche 3 mars 2024 de 12h00 (arrivée à 10h00) à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240703-lmc1H12140H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 03/07/2024  
Date de Publication : 04/07/2024